



Notre charte, nos engagements **eau +**

www.eauplus.com

La valorisation des métiers du bâtiment et l'optimisation du capital confiance du consommateur sont les objectifs prioritaires qui nous ont permis de définir les engagements fondamentaux du Label +.

Tous les engagements présents dans notre charte qualité sont les atouts essentiels d'une collaboration harmonieuse et d'une réalisation de qualité supérieure.



Ecoute et analyse de projet

- Ecoute personnalisée, évaluation des besoins réels du client
- Etude de faisabilité de votre projet sur les plans techniques, économiques et opérationnels
- Analyse de vos commentaires et appréciations liés à la réalisation du projet avant, pendant et après réalisation afin d'obtenir un niveau de satisfaction client optimum.
- Analyse et mesure de la satisfaction client, anticipation des différends de nature diverses.



Savoir-faire et compétences

- Garantie de savoir-faire et de compétences en production d'immeuble neuf ou en rénovation permettant d'améliorer les performances énergétiques, environnementales et sanitaires de votre habitat.
- Mise en place de solutions techniques utiles et appropriées assurant la réalisation d'économie à long terme.
- Formation des équipes à travers des plans de formations spécialisés, individuels et collectifs permettant de favoriser la transmission du savoir faire, d'augmenter les compétences de chacun pour obtenir des performances collectives de haut niveau.
- Mise en place de test d'évaluation des compétences et contrôle qualité du travail des équipes afin d'encourager le talent et les spécificités fortes de chaque intervenants.
- Recrutement de candidats passionnés et impliqués ayant des objectifs similaires et répondant aux compétences essentielles et nécessaires pour la fonction.



Engagement éco-responsable

- Garantir l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables au travers des certifications Qualibat et RGE (reconnu garant de l'environnement).
 - Garantir que l'entreprise remplit tous les critères d'éligibilité à l'éco-conditionnalité et assurera par ce biais le bénéfice des primes énergies (CEE) et ECO – PTZ.
 - Garantir la propreté du chantier tout au long de notre intervention.
 - Garantir la collecte, le tri et l'évacuation de nos déchets vers des structures adaptées.
- Garantir une utilisation limitée de produits toxiques et de procédés chimiques.



Sécurité et Respect des normes

- Respect des normes en vigueur dans le secteur du bâtiment afin de garantir la sécurité de chacun.
- Evaluation des risques métiers continue, mise en place de mesures préventives et correctives.
- Utilisation d'équipements, fournitures et matériaux certifiés conformes aux normes françaises pour assurer la fiabilité de nos installations.



Assurances et respect des normes

- Respect des obligations légales, garantie de souscription d'un contrat d'assurance multirisque professionnel adapté à notre activité.
- Obligation pour les entreprises sous-traitantes de vérification de leur qualification professionnelle (diplômes , formations, labels), de la validation de leur domaine de compétence, de la présentation de leur assurance professionnelle à jour, de leur régularité fiscale et sociale et des vérifications de références de chantier et réalisation.